Enbridge Pipelines Inc. 10201, avenue Jasper Edmonton (Alberta) T5J 2J9 Canada www.enbridge.com Prabhat Chaturvedi Spécialiste de la réglementation LPC, Droit et affaires réglementaires Tél.: +1 (780) 378-2277 Téléc.: +1 (780) 420-8749



Le 4 septembre 2014



**DOSSIER ÉLECTRONIQUE** 

Madame Sheri Young Secrétaire de l'Office Office national de l'énergie 517, 10<sup>e</sup> Avenue S.-O. Calgary (Alberta) T2R 0A8

Madame,

Objet: Enbridge Pipelines Inc. (« Enbridge »)

Demande de modification de l'ordonnance OPSO-E101-024-2014 – Demande d'autorisation de mise en service partielle (« MSP ») nº 3

Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité

de la canalisation 9 (le « Projet »)

Ordonnance XO-E101-003-2014 de l'ONÉ Dossier nº OF-Fac-Oil-E101-2012-10 02

Enbridge présente respectueusement à l'Office national de l'énergie (« Office » ou « ONÉ ») sa demande en vertu de l'article 21 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie visant* à modifier l'ordonnance OPSO-E101-024-2014 de l'ONÉ – Demande d'autorisation de mise en service partielle nº 3 pour le Projet, qui lui a été accordé par l'Office le 27 août 2014.

Enbridge a déclaré dans sa demande de MSP nº 3 qu'elle ferait une soudure sur le terrain pour la nouvelle tuyauterie de refoulement au point de raccordement TP-190-40 du terminal de Sarnia. Cependant, immédiatement avant la période d'interruption pour ce travail, Enbridge a identifié un problème technique en lien avec ce point de raccordement. Au point de raccordement, il y a un autre ensemble de tuyauterie et d'équipement, et il serait physiquement impossible de faire une soudure sur site à cet emplacement. Après avoir évalué les différentes options techniques, Enbridge a conclu que la seule façon possible de raccorder la nouvelle tuyauterie de refoulement serait d'ajouter un ensemble de brides au point de raccordement TP-190-40, tel qu'il est indiqué au schéma révisé cijoint (Pièce jointe 1) et au dessin isométrique (Annexe 2), qui indiquent l'emplacement de cet ensemble de brides.

L'ajout d'un ensemble de brides au point de raccordement TP-190-40 était nécessaire pour faciliter l'installation sécuritaire de la nouvelle tuyauterie de refoulement, car l'ajout de cet ensemble de brides permet de vérifier visuellement l'intégrité de l'outil d'isolement de la vapeur en tout temps pendant la soudure de raccordement (soudure entre la bride et le tuyau existants). Les brides devant être installées sont des brides à collerette PN 100, NPS 30, CAT. I, Qualité 448, 14,3 mm POIDS, ASME B16.47 série A. Enbridge est d'avis que l'ajout de cet ensemble de brides, à la place de la soudure de fermeture approuvée précédemment, n'aura aucune incidence sur la sécurité générale du système. Les brides seront installées pendant une interruption, le 4 septembre 2014. L'indisponibilité, initialement prévue le 3 septembre 2014, a été retardée de 24 heures pour analyser toutes les options disponibles et consulter le personnel de l'ONÉ pour ce qui est des modifications devant être apportées. Compte tenu des engagements des expéditeurs préexistants, il n'a pas été possible de coordonner un nouveau retard auprès de ces derniers. Cette tuyauterie de refoulement doit être installée et mise en exploitation le matin du samedi 6 septembre pour que la canalisation 9A continue de fonctionner et de desservir les clients.

Après le soudage d'une bride à la nouvelle tuyauterie de refoulement, Enbridge s'assurera que la nouvelle tuyauterie de refoulement, avec bride, fait l'objet d'un essai hydrostatique. En outre, la seconde bride devant être soudée à la tuyauterie existante fera l'objet d'un essai hydrostatique à l'aide d'un outil de type à insertion après qu'elle aura été installée. Ces essais hydrostatiques seront terminés avant que la tuyauterie soit mise en service le 6 septembre 2014, Enbridge s'assurera que les essais sont effectués conformément à la norme Z662-11 de l'Association canadienne de normalisation avant la mise en service permanente de la tuyauterie et de la bride.

Toutes les brides enfouies sont consignées, journalisées et contrôlées par le système de surveillance de l'intégrité d'Enbridge. En outre, Enbridge s'engage à laisser l'ensemble de brides exposé à une période de fonctionnement normal de 24 heures et à effectuer une inspection visuelle de l'ensemble de brides pour y déceler les fuites au cours de cette période de temps, à une heure d'intervalle. Enbridge a une procédure rigoureuse pour le serrage au couple des raccordements à brides afin d'éviter de telles fuites, et selon l'expérience d'Enbridge, si les brides ne sont pas étanches, une fuite pourrait se produire dans les 24 heures du début de fonctionnement. Enbridge s'engage également à s'assurer, par le biais de son programme de gestion de l'intégrité, que cet ensemble de brides ne constituera aucun risque potentiel à la sécurité ou à l'environnement.

Enfin, Enbridge confirme que le point de raccordement TP-190-40 et tous les travaux afférents seront effectués conformément aux exigences de la norme Z662-11 de l'Association canadienne de normalisation, et tous les autres aspects de la tuyauterie demeureront inchangés par rapport à la conception soumise et approuvée dans le cadre de la MSP nº 3.

Si l'Office souhaite discuter davantage de cette question, veuillez communiquer au +1 (587) 233-6356 ou par courriel à <u>prabhat.chaturvedi@enbridge.com</u> ou avec Margery Fowke au +1 (403) 266-7907 ou par courriel à <u>margery.fowke@enbridge.com</u>.

Mes salutations distinguées,

Prabhat Chaturvedi, Ing. prof. Spécialiste de la réglementation

LPC, Droit et affaires réglementaires

Pièces jointes